

Compte Rendu du Conseil Communautaire du 30 Mars 2012

L'an deux mil douze, le vendredi trente mars à dix neuf heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis dans la grande salle de la mairie de l'Isle Adam sous la présidence de Monsieur Poniatowski.

Etaient présents:

Monsieur Axel PONIATOWSKI, Président

Mrs. Roland GUICHARD, Pierre BEMELS, Didier DAGONET, Bruno MACE, Jean DELIGNIERES (Vice - Présidents).

Mmes et Mrs. Hubert TARDIF, Chantal VILLALARD, Philippe LEBALLEUR, Danielle PORTHE, Jean-Dominique GILLIS, Elodie THABOUREY, Jacques CORMERY, Jean-Paul HUNAULT, Nicole DODRELLE, Loïc LE BIHAN, Michel MANCHET, Michèle BOUCHET, José LOHYER, Anne-Marie LAMBEL.

Etaient absents représentés :

Mme Claudine MORVAN, pouvoir à Mr TARDIF Mr Michel PASSANT, pouvoir à Mme VILLALARD Mr Pierre AUSSEL, pouvoir à Mr DELIGNIERES Mr Christian DEGHAYE, pouvoir à Mr BEMELS

Secrétaire de séance : Elodie THABOUREY

Informations:

La fête des jeux en bois des 2,3 et 4 février 2012 a comme chaque année été une réussite. 1088 scolaires ont pu profiter des différentes animations proposées et 1030 personnes sont venues le samedi.

Le coût de cette manifestation avoisine les 10 000 €. Monsieur le Président remercie les élus du groupe de travail pour leur contribution à la réussite de cette manifestation.

Concernant les nuisances aériennes et les modifications liées aux décollages de nuit, Monsieur le Président indique avoir reçu une réponse à la lettre émise par les Maires le 9 janvier 2012.

Monsieur MARIANI, Ministre des Transports fait valoir l'intérêt du plus grand nombre.

Les membres du Conseil Communautaire échangent sur les nuisances réelles et ressenties depuis la mise en place des nouvelles trajectoires. Il est décidé d'attendre une plus longue période avec ces nouvelles dispositions avant de s'exprimer à nouveau.

Monsieur Poniatowski informe le conseil communautaire que Madame Harnet arrêtera ces fonctions de directrice générale des services à compter du 01^{er} avril 2012, et la remercie pour le travail effectué avec sourire et compétence. Madame Harnet sera remplacée par Monsieur Arnaud Leroy.

1. Procès verbal de la réunion du 09 décembre 2011

Le procès verbal de la réunion du 09 décembre 2011 est adopté à l'unanimité.

2. Subvention à l'harmonie intercommunale

Comme chaque année depuis sa création, l'Harmonie a participé à de nombreuses manifestations des communes de l'Intercommunalité.

Elle sollicite une subvention afin de répondre aux frais de participation et d'équipement nécessaires à son activité.

Après l'exposé de Roland Guichard, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'attribuer à l'harmonie intercommunale une subvention de fonctionnement à hauteur de 7 000 €, pour l'année 2012.

3. Fonds de concours voirie 2012

Monsieur Bemels énonce les conditions d'obtention du fonds de concours. Il indique que le bureau communautaire souhaite renouveler l'aide particulière apportée en faveur des petites communes.

Monsieur Poniatowski souhaite établir un bilan lors du prochain conseil concernant les sommes versées à chaque commune sur les 5 dernières années.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'accorder aux communes qui en feront la demande et dans le respect des conditions définies par l'article L.5214-16 –V du Code Général des Collectivités Territoriales, un fonds de concours destiné à financer une partie des dépenses liées aux travaux de voirie.

Le taux de l'aide inscrite au fonds de concours est de 20 % du montant hors taxes des travaux avec un minimum de 10 000 € pour les communes de Béthemont la Forêt et Chauvry et de 15 000 € pour la commune de Villiers Adam.

4. Vote des taux 2011

TAUX D'IMPOSITION:

Vu l'article 27 des statuts stipulant que le régime fiscal de la communauté de communes est celui de la fiscalité additionnelle

Vu le débat d'orientation budgétaire, il est proposé :

- de fixer, pour l'exercice 2012, le taux de chacun des impôts directs, comme suit :

Taxe d'habitation:	0,541
Taxe sur le foncier bâti:	0,417
Taxe sur le foncier non bâti:	1,76
Contribution foncière des entreprises	0,588

Le produit attendu des recettes est de 384 788€

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Commune	Taux 2011	Taux 2012
Bethmont la Forêt	9.25	9.26
Chauvry	11.39	11.09
L'Isle Adam	8.87	9.16
Parmain	9.36	9.17
Presles	12.55	12.38
Villiers Adam	12.67	12.64
Produit attendu 2012		2 722 258 €

Le produit des taux comprend la maintenance des bacs ordures ménagères et pour l'Isle Adam la mise en œuvre de systèmes enterrés de récupération des déchets.

Après en avoir délibéré, les taux proposés sont votés à l'unanimité.

5. Budget prévisionnel 2012

Après présentation par Monsieur Guichard, le budget prévisionnel 2012, est adopté à l'unanimité, en équilibre des recettes et des dépenses :

En investissement à hauteur de 184 065 €

En fonctionnement à hauteur de 3 511 821 €

6. Fête des jeux en bois : Accord de subvention

Cette année encore, la fête des jeux en bois a connu un vif succès. Suite aux différentes aides sollicitées auprès de divers organismes, le Crédit Mutuel de l'Isle Adam a offert un chèque d'une valeur de 500 € pour la réalisation de cette festivité.

Après énoncé du rapport, le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité le versement de cette somme à titre de don.

7. Modification du tableau des effectifs

Suite au départ de la directrice générale des services et après délibération, le Conseil Communautaire, décide, de recruter un attaché à temps non complet au poste de Directeur Général des Services à raison de 10 heures hebdomadaires en vue d'exercer une activité accessoire dés le 01^{er} avril 2012. L'indemnité accessoire est fixée à 10 heures sur la base des indices bruts et majorés de l'agent recruté.

8. Commission d'appel d'offres : remplacement d'un titulaire

Suite au départ de la commune de Champagne sur Oise, un poste de titulaire dans la commission d'appel d'offres reste vacant et il convient de le remplacer.

Après le vote, Monsieur Bruno Macé remplace Monsieur Al Fandari

Par conséquent la commission d'appel d'offres se compose ainsi :

Titulaires:

Messieurs Passant, Le Bihan, Deghaye, Macé

Suppléants:

Mesdames Thabourey et Villalard et Messieurs Leballeur et

Hunault

La commission est présidée par Monsieur Delignières en qualité de représentant de Monsieur Poniatowski, Président.

9. Syndicat Tri-Or: remplacement d'un titulaire

La Communauté de Communes a la compétence de traitement des déchets ménagers. Pour l'assurer, elle a adhéré au syndicat intercommunal TRI-OR. La représentation est réalisée sur la base de 2 membres titulaires et 2 membres suppléants par commune.

Par délibération en date du 11 avril 2008, la Communauté de Communes a désigné ses représentants au syndicat TRI-OR.

Madame Villalard Chantal, déléguée titulaire de la Ville de l'Isle Adam a souhaité mettre fin à sa représentation au sein de ce syndicat. Le Président la remercie pour tout le travail effectué

durant son mandat. Il convient dès lors de pourvoir à son remplacement. La Ville de L'Isle Adam propose Monsieur François Delais.

Sans observation, ni question, le Conseil Communautaire désigne, à l'unanimité, Monsieur François Delais en remplacement de Madame Villalard au sein du syndicat TRI-OR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Président,

Communauté de Communes

Hee Trois Forêts

Axel PONIATOWSKI